

# U.S.C.MONETEAU SECTION TIR A L'ARC

AGREMENT JEUNESSE ET SPORTS : N° 8534 DU 2 MAI 1950

DERNIERE INSERTION AU J.O. : 8 JANVIER 1977

AFFILIATION F.F.T.A. : 02 /89 /098

## AUTORISATION PARENTALE D'INTERVENTION MEDICALE ET CHIRURGICALE POUR LES MINEURS EN CAS D'URGENCE

.....

Je soussigné(e) Madame, Monsieur : .....

Agissant en tant que responsable légal ou tuteur de l'enfant désigné ci-dessous

(1)  **< autorise >** ou  **< n'autorise pas >**

les accompagnateurs ainsi que le représentant légal de la section Tir à l'Arc de l'U.S.C.MONETEAU en mon absence à faire pratiquer sur :

(mon fils)(ma Fille) (1) :.....

Tout actes médicaux ou chirurgicaux d'urgence que nécessitera son état par des professionnels de la santé, ou toute hospitalisation dans l'hôpital compétent le plus proche pour la saison : **2023 / 2024** ( 01/09 /2023 au 31/08/2024)

**Numéros de téléphones pour vous joindre en cas d'urgence : (2) ( obligatoire)**

Fixe : ..... Mobile : .....

Autres Numéros : ..... / ..... / .....

**Est-il (elle) allergique à un produit ou autre : (1)  OUI  NON**

Si oui, à spécifier :.....

Autres informations : .....

.....

Fait à ..... le .....

Signature des parents ou du tuteur

(1) Rayer la mention inutile

(2) A complété même en cas de réponse **< n'autorise pas >**